

**icn**  
**CREACTIVE**  
**business**  
**school**

# PROGRAMME GRANDE ÉCOLE

Diplôme ICN  
Conférant grade de master contrôlé par l'Etat

**Gérald DUFFING**  
Directeur du programme Grande École @ICN



Programme  
Grande Ecole

**METZ**

G. Duffing

**RENTREE PGE3**  
**Welcome back!**

## Les clés de la troisième année

### Ce à quoi il faut vous attendre cette année

- **A finaliser votre formation**
  - Poursuivez le TC et terminez votre spécialisation
  - Faites le point sur vos quitus
- **A préparer votre insertion professionnelle**
  - Postulez pour des stages, voire directement un CDI

 **Finalisez votre projet professionnel et personnel**

## Les objectifs de la formation

### *Les learning goals*

Ils caractérisent le « profil ICN », en toute fin de formation, et en cinq points :

- Les diplômés seront force de proposition de solutions adaptées et innovantes à des défis qu'ils sauront appréhender de façon adéquate (***créativité & innovation***).
- Les diplômés seront des décideurs responsables et sauront communiquer efficacement (***sens de la responsabilité***)

## Les objectifs de la formation

### *Les learning goals (suite)*

- Les diplômés sauront s'intégrer et travailler dans un environnement transdisciplinaire ou multiculturel (***ouverture***)
- Les diplômés disposeront de solides connaissances en management et seront capables de s'adapter à un environnement en constante évolution (***compétence et développement***)
- Les diplômés seront animés d'un esprit d'équipe qui les rendra contributeurs dans leurs activités (***engagement et esprit d'équipe***)

## Les objectifs de la formation

### *Les learning objectives du PGE*

C'est la déclinaison mesurable, au niveau du programme, des *learning goals* :

- 1.1- To analyze and prioritize the major facets of a management problem, making confident use of all useful tools available.
- 1.2- To design an appropriate and, where possible, creative solution to a given problem.
- 2.1- To make well thought-out and well-argued decisions, fully aware of their impact on the organisation and its environment.

## Les objectifs de la formation

### *Les learning objectives du PGE (suite)*

- 2.2- To communicate effectively via convincing written and oral presentations.
- 3.1- To demonstrate a capacity to work either in an environment which is culturally different, or on a multidisciplinary project
- 4.1- To demonstrate their knowledge and understanding of the business environment, and an ability to develop these skills further.
- 5.1- To demonstrate a positive contribution to the project in which they are involved, and show team leadership and team motivation skills.

## Les objectifs de la formation

### *Les learning objectives des modules*

**Pour chaque module du programme**, le professeur indique les compétences que vous devez acquérir. Le syllabus est le document qui décrit le cours :

- **Contenu** et approche pédagogique générale
- **Compétences** attendues, par rapport à la discipline étudiant
- Modalités **d'évaluation**
- ...

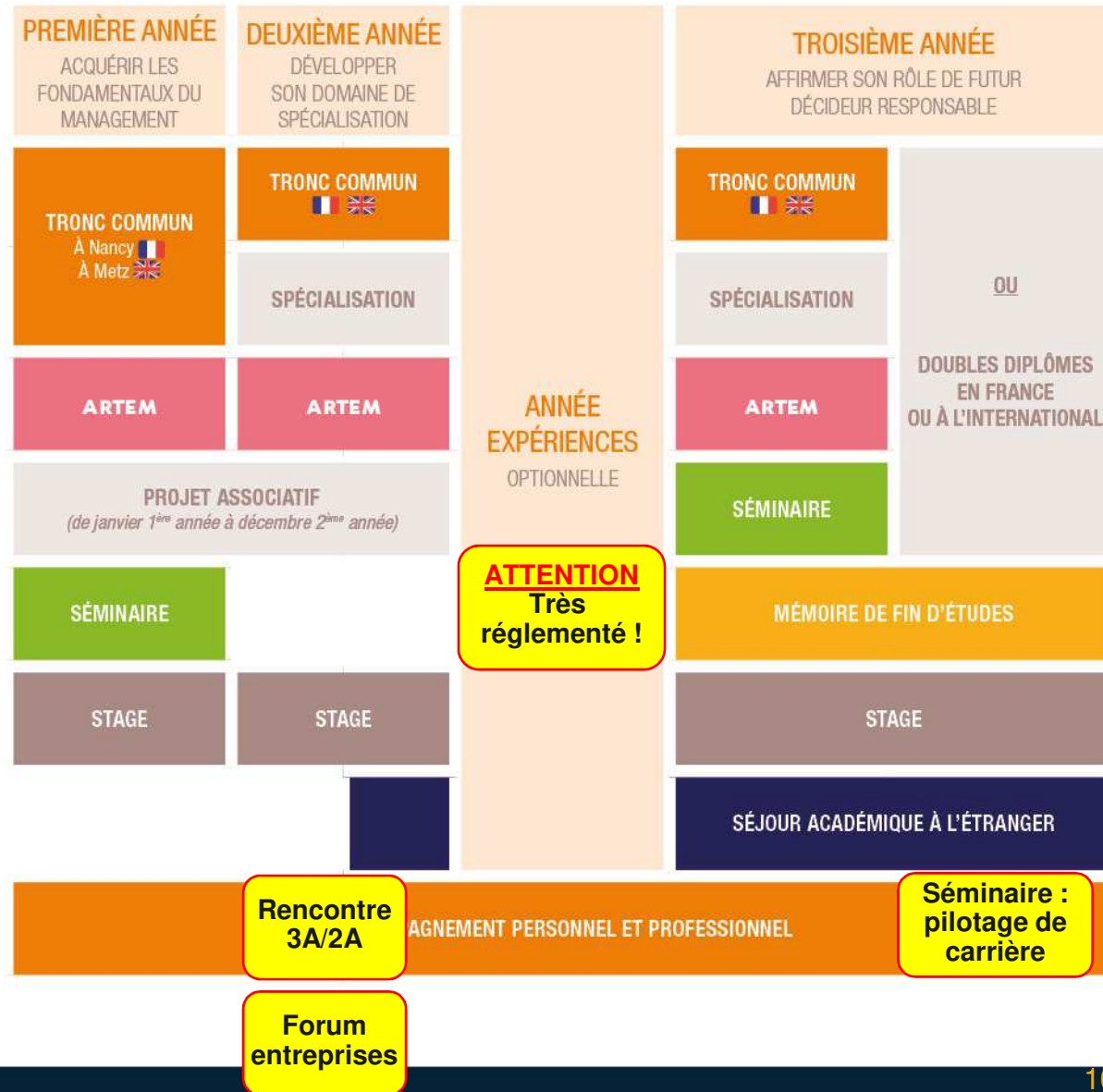


Programme  
Grande Ecole

G. Duffing

# ELEMENTS PEDAGOGIQUES

**Le programme :  
de multiples choix**



**ATTENTION**  
Très réglementé !

## Le découpage du PGE

### Trois années de 60 crédits (grade de master = 180 ects)

- Une **année** = 60 crédits ECTS, soit deux semestres de 30 crédits
- Un **semestre** = un ensemble d'Unités d'Enseignement (UE)
- Une **UE** = un ensemble de modules

**Attention** : réglementairement, les crédits acquis durant l'année expériences ne peuvent pas être pris en compte ; ce sont des crédits « *en plus* ».

## Les UE du PGE3

<b>S5</b>		
Module	ECTS	Vol. H
<b>MANAGEMENT</b>	<i>10</i>	<i>75</i>
Risk Management	2	15
Strategic Management	2	15
Management of early growth and performance	2	15
Leadership	2	15
Governance, Ethics, and CSR	2	15
<b>ARTEM</b>	<i>5</i>	<i>40</i>
Arts, Sciences, Business	2	15
Research Methodology	1	10
Elective	2	15
<b>MAJOR</b>	<i>15</i>	<i>110</i>
Specialisation 4	4	30
Specialisation 5	4	30
Specialisation 6	4	30
Specialisation 7	3	20

<b>S6</b>		
Module	ECTS	Vol. H
<b>PROFESSIONAL EXPERIENCE</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Internship	13	-
Seminar	2	15
<b>MASTER THESIS</b>	<i>15</i>	<i>-</i>
<b>Master Thesis</b>	15	-

## Les projets spéciaux

### Entrepreneurial et/ou Artem, selon vos objectifs et vos ambitions...

- **Poursuite ou démarrage d'un nouveau projet, vous pouvez bénéficier des dispositifs suivants :**
  - Les électifs et les accords pédagogiques
  - Le choix de votre thématique de MFE
  - Jusqu'aux incubateurs, si c'est utile.
- 👉 **Contactez-nous si vous avez des projets !**

## Le mémoire de fin d'études

### Un travail très lourd et strictement encadré

#### Instructions :

- Plate-forme e-Learning

#### ■ Caractéristiques

- A réaliser idéalement dans sa spécialité, et à voir comme un travail valorisable
- Une approche scientifique, avec une bibliographie académique sérieuse
- Une vraie problématique

#### ■ Progression

- Suivez **impérativement** les jalons imposés par la plateforme e-Learning
- Choix et validation du sujet (normalement en cours)
- Recherche documentaire + étude terrain + réflexion
- Rédaction en suivant les instructions du tuteur

## Le mémoire de fin d'études

### Objectif 1<sup>ère</sup> session !

- **Séquençage du travail en quatre livrables**
  - Vous devrez gérer scrupuleusement votre temps
  - Faites les maximum pour rendre à temps le meilleur livrable possible.
  - Visez la validation en 1<sup>ère</sup> session, début juillet : c'est possible (80% de réussite)
  
- **Ne comptez pas sur la 2<sup>ème</sup> session comme alternative**
  - Le non-rendu des livrables vous conduira inmanquablement à l'échec
  - Il est impossible de rédiger un mémoire en quelques semaines
  - Aucune assistance possible durant l'été (congrés des professeurs)
  - En cas d'échec en 2<sup>ème</sup> session : redoublement du module sur toute l'année.

**Programme  
Grande Ecole**

G. Duffing

# LES EVALUATIONS



## Les règles d'évaluation

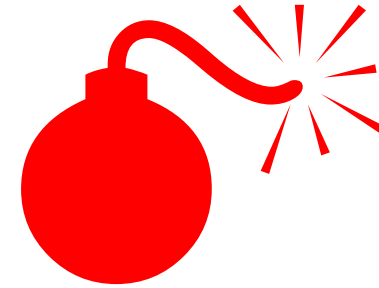
### Un module organise un ensemble d'épreuves

- Contrôle continu, examen terminal écrit ou oral, dossier, participation... (cf syllabus)
- Calcul d'**une note par module**
- Note éliminatoire : 5/20 sur un module
  
- Une UE est évaluée par la moyenne des notes des modules qui la composent :
  - Si la note d'UE  $\geq 10/20$ , l'UE est obtenue
  - Si la note d'UE  $< 10$ , l'UE n'est pas obtenue
  
- 2ème session d'examen (**dernière semaine de juin**)

## Les rattrapages

- Vous avez la responsabilité de vous informer sur vos rattrapages (1 seul possible par module)
- Vous devez vous rendre disponible pour les examens
- Vous devez respecter les délais de remise de travaux

## Plagiat et fraude



**Le plagiat n'est pas pardonnable et est toujours une mauvaise solution**

- **Plagier, c'est :**
  - Copier / coller un contenu sans reformuler les idées
  - Ne pas citer ses sources
  - Ne pas utiliser les guillemets pour faire apparaître l'emprunt
- **Conséquences**
  - Invalidation du module, mais aussi...
  - Conseil de discipline
  - 1ère fois ? Exclusion avec sursis. 2ème fois ? Le sursis est levé : dehors.

## Les trois quitus

Un quitus sanctionne l'exécution d'une  
activité incontournable

***Tous les quitus, indépendants doivent être obtenus au plus tard à la fin de la 3A***

- **LV1 anglais** : vous maîtrisez l'anglais
- **International** : vous avez été formé, en partie, à l'étranger
- **Professionnel** : vous êtes opérationnels en milieu professionnel

## La validation des quitus

### Encore trop souvent un problème en fin de formation

- **Faites impérativement le point** dès aujourd'hui !
- Quand aurez-vous satisfait au quitus international, professionnel, LV1 ?
- Par quel moyen ?
- Quel délai avez-vous pour vous préparer et postuler ?
- Avez-vous un plan B, voire C ?

☞ Les dérogations sont désormais rarissimes : ne prenez pas le risque d'allonger votre formation ou, pire, de ne jamais être diplômé.

## Le quitus LV1 anglais

Un score minimal à une certification  
externe (toeic, toefl, ou gmat)



- Un score suffisant est indispensable pour obtenir le diplôme :
  - Quel que soit le parcours !
- Si vous ne l'avez pas déjà validé, il est impératif d'anticiper :
  - Préparez-le sérieusement (et ne repoussez pas trop la date de l'examen)
  - Informez-vous sur les sessions programmées

## Le quitus LV1 anglais

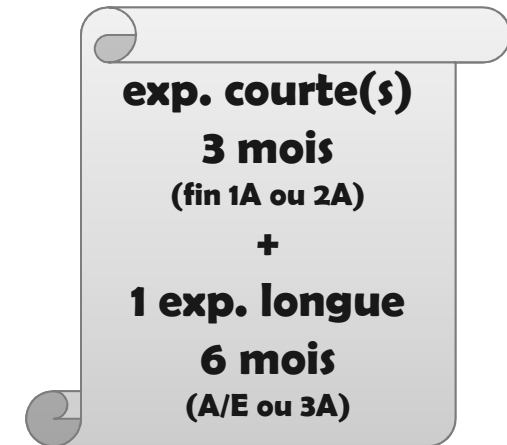
**ATTENTION...  
DANGER!**

### Alerte sur le niveau d'anglais

- **On a constaté une dégradation du niveau d'anglais et on y remédie :**
  - Priorité à l'anglais, désormais dès le début du PGE
  - Utilisation d'une plateforme de travail et de test
  - Travaillez l'anglais comme une autre matière pratiquez le plus souvent possible
  - Visez impérativement le score minimum requis.
- **Le jury a déjà renforcé ses exigences :**
  - Plus de D.S. après deux passages infructueux...
  - Plus de D.S. pour cause de début de carrière professionnelle...
  - Plus de D.S. en-deça d'un certain score, qui se rapproche du minimum...

## Le quitus professionnel / CLASSIQUE

Neuf mois d'expériences professionnelles  
(sauf cursus spéciaux)



- **On parle d'expérience professionnelle :**
  - Formes variées du contrat : convention de stage, mais aussi CDD, [CDI](#), VIE, ...
  - Toujours avec une mission préalablement validée par le tuteur.
- **Il existe de nombreuses contraintes sur les stages :**
  - ... *qui ne concerne que les expériences sous convention de stage !*



## Le quitus professionnel / ALTERNANCE

### Neuf mois d'expériences professionnelles

- **Sous contrat d'apprentissage :**
  - La durée de votre contrat doit logiquement suffire.
- **Sous statut étudiant en alternance :**
  - Cumul de toutes vos expériences validées au titre du PGE
  - Faites le compte !

## Le quitus professionnel

### Les événements « pro » durant la formation

- **ICN accueille de nombreux professionnels :**
  - Partenaires, recruteurs, institutionnels, intervenants pro, ...
  - ☞ Vous êtes en représentation
- **Ces rencontres sont extrêmement importantes :**
  - Conséquences sur les relations avec les partenaires, les offres de stage et d'emploi...
  - ☞ Soyez respectueux et professionnels : tenue, présence, écoute, attitude.

**Nous serons très vigilants sur le respect et le « savoir-être »**

- ☞ Sanctions possibles en cas de problème

## Le quitus international

### Plusieurs cas à ce stade de votre formation

- **Statut apprenti** : exonération totale
- **Statut étudiant et vous l'avez réalisé** : S4 ou A/E  
*Vérifiez qu'il est bien enregistré en scolarité.*
- **Statut étudiant et vous ne l'avez pas encore validé.**
  - **C'est un problème !**
    - Le jury exigera une expérience longue à l'étranger.
    - Prévoyez dès à présent une solution.
  - Conditions de validation
    - *Cursus classique* : séjour académique exigé, réglementairement
    - *Cursus alternance* : expérience professionnelle à l'étranger admise

## Les instances de décision

### Le jury

- **Examine les résultats et prononce :**
  - La diplômation
  - Statut étudiant : le redoublement semestriel ou annuel
  - Statut apprenti : rattrapage des semestres manquants à l'issue de votre contrat
  - La non-autorisation de poursuite d'études
- **Deux principes fondamentaux :**
  - Souveraineté : il faut ce qu'il veut
  - Non motivation : il ne vous dit pas pourquoi

## Les instances de décision

### Fonctionnement général du jury

- **Principes généraux et non prescriptifs :**
  - La moyenne générale ne détermine pas la validation d'un semestre
  - Le nombre de modules non validés est un critère prépondérant
  - Le niveau des notes, et encore plus dans les spécialisations, est essentiel
  - Les situations financières difficiles sont gérées par la commission sociale, pas par le jury, qui examine surtout un dossier académique
  - L'investissement hors académique n'est jamais un laisser-passer
- **Dans tous les cas :**
  - Le jury reste souverain dans sa décision.

## Les instances de décision

### Réunions du jury

- **Première possibilité d'être diplômé en PGE3 :**
  - **Etudiants** : début juillet pour le statut étudiant
    - Tout doit être validé vers mi-juin
    - *Votre dernier stage doit être terminé et validé*
  - **Apprentis** : fin du contrat d'apprentissage
- **Deuxième possibilité d'être diplômé en PGE3 : début octobre**
  - Tout doit être validé vers mi-septembre
- **Session extraordinaire pour les séjours académiques : novembre**
  - Si vos résultats d'UP ne sont pas parvenus pour octobre, uniquement
  - Ne comptez pas sur cette session si vous n'êtes pas en UP en PGE3 !

## Les instances de décision

### Préparation du jury

- **Principes généraux à garder en mémoire**
  - Ne comptez pas sur des dérogations parce qu'*on vous a dit que...*
  - Ne considérez pas votre tuteur comme votre assistant de scolarité
  
- **En amont : vérifiez votre dossier**
  - Au près de votre tuteur (avez-vous vos notes de stage ?)
  - Au près de la scolarité (votre score de TOEFL/TOEIC est-il enregistré ?)
  - Inutile d'espérer être diplômé si vos trois quitus ne sont pas validés
  
- **En aval : vérifiez vos résultats**
  - Attention : l'accès au bulletin exige une situation d'inscription régulière

## Le syndrome « **les anciens m'ont dit que...** »

- ***Les règlements changent toujours***, malgré nous ou bien de notre fait... MAIS NOUS VOUS EN INFORMONS !
  - Ayez le réflexe MyICN et restez attentifs à nos messages.
- ***Les décisions de jury évoluent***, en fonction de chaque promotion et de la politique de l'école... MAIS CELA NE PEUT ETRE ANTICIPE !
  - N'écoutez pas les anciens. Visez tout simplement la validation de tous vos modules.

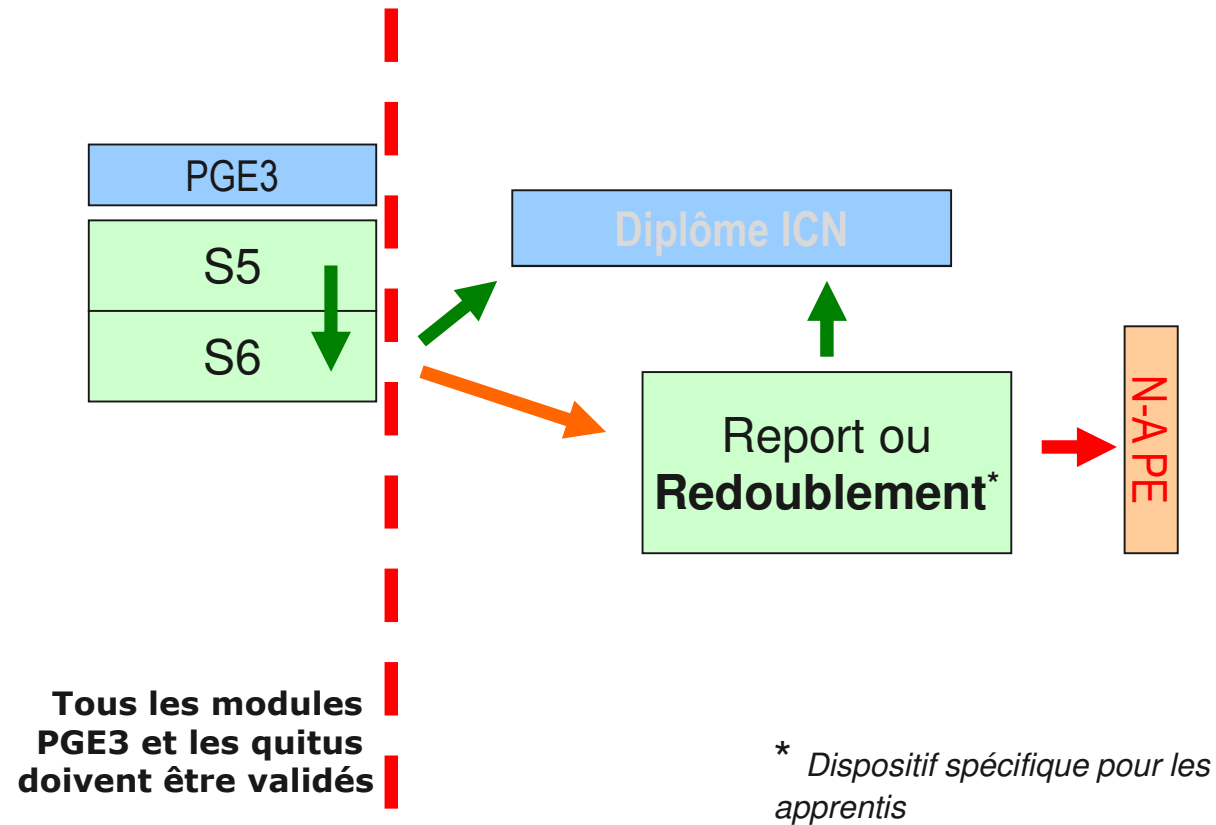


## PGE3 non validée ?

### Deux cas principaux

- **Si le manquement est lié à un module portant crédits :**
  - Le jury prononcera le redoublement (semestriel ou annuel)
  - *Cas possibles* : tous les modules de S5, MFE, stages.
  
- **Dans tous les autres cas :**
  - Vous êtes en « report », jusqu'à réception des pièces manquantes
  - Une seule année possible.
  - *Cas possibles* : quitus LV1, quitus international, ...

## Extension maximale du cursus



## Les instances de décision

### Le conseil de discipline

- **Se réunit sur demande des professeurs ou de l'administration en cas :**
  - De manquement aux règlements, notamment le règlement intérieur
  - De comportements inadéquats à l'Ecole, en stage, en séjour, ...
  - De plagiat 💣 💣 💣

## La recherche de stage (ou tout autre contrat)

### Un engagement, même avant toute signature

- Les notions **d'engagement**, de respect de la parole donnée sont primordiales
- On ne se « vend » pas au plus offrant
- Précisez très consciencieusement la **mission et faites la valider par ICN**
- Ne mettez pas fin à une relation contractuelle n'importe comment : contact préalable avec le tuteur + le service des stages indispensable
- L'entreprise qui vous accueille compte sur vous
- L'Ecole sera très stricte sur la qualité des relations que vous entretenez avec toutes les entreprises
- La **convention de stage dûment signée par toutes les parties** est un préalable indispensable à tout début de stage.

**Programme  
Grande Ecole**

G. Duffing

# **INFOS PRATIQUES ET IMPORTANTES**

## Les expériences pro

### Attribution et suspension du quitus pro

- **Notion d'expérience pro reconnues dans le cadre du PGE**
  - Stage : signature tri-partite, avec réglementation spécifique
  - Contrats de travail : signature bi-partite, conforme au droit social (CDD, **CDI**)
  - Convention spécifiques : signature bi-partite et règles spécifiques (VIE, ...)
- **Dès qu'une expérience pro est en cours**
  - Le quitus professionnel est suspendu jusqu'au terme de l'expérience prévue.
  - Il est réattribué en toute fin de cursus, après examen de toutes les expériences professionnelles.
  - Conséquence : un stage de PGE3 vous engage jusqu'à son terme, même si vous avez déjà cumulé les 9 mois réglementaires grâce à l'année expériences.

## Législation sur les stages

### Durée et nombre de stages limités !

- **Durée de la période de stage par année universitaire**
  - 6 mois dans la même entreprise.
  - Ou bien  $n + m$  mois dans deux entreprises pourvu que  $n + m \leq 6$
  
- **Le stage doit être prévu au règlement d'examens**
  - En PGE3 : un stage de « fin d'études » est prévu.
  
- **Le stage post PGE3 n'est donc pas « automatique »**
  - Uniquement si vous n'avez pas atteint le minimum requis...
  - ... ou si vous n'avez pas encore réalisé de stage de fin d'études.
  - **Date limite absolue** : 31/12 suivant votre PGE3.

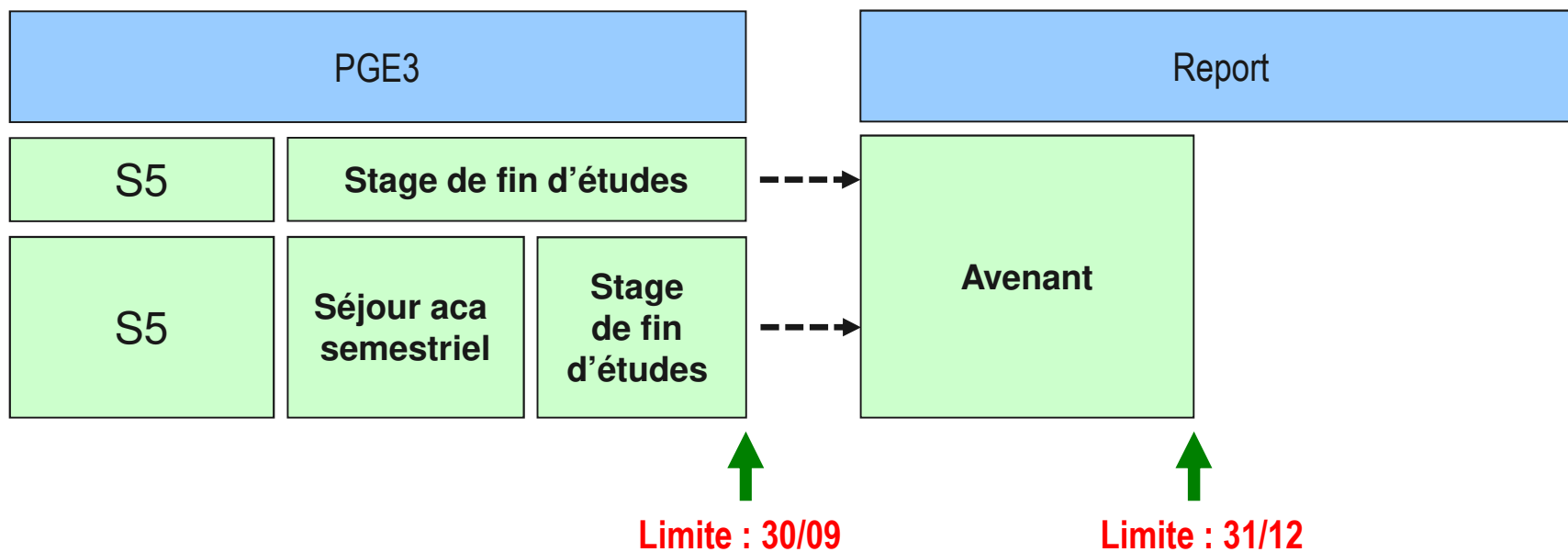
## Expériences pro et diplômation

### Les règles varient selon le type de contrat

- **Vous êtes en stage**
  - Vous ne pouvez pas être diplômé avant la fin du stage.
  - Un stage implique un statut « étudiant », qui est perdu dès qu'on vous diplôme
  - Anticipez et choisissez bien la date de fin de stage
- **Vous êtes en contrat de travail classique**
  - Le quitus professionnel peut être attribué dès que la durée minimale requise est atteinte.
  - Vous pouvez être diplômés
  - Vous pouvez poursuivre votre contrat.

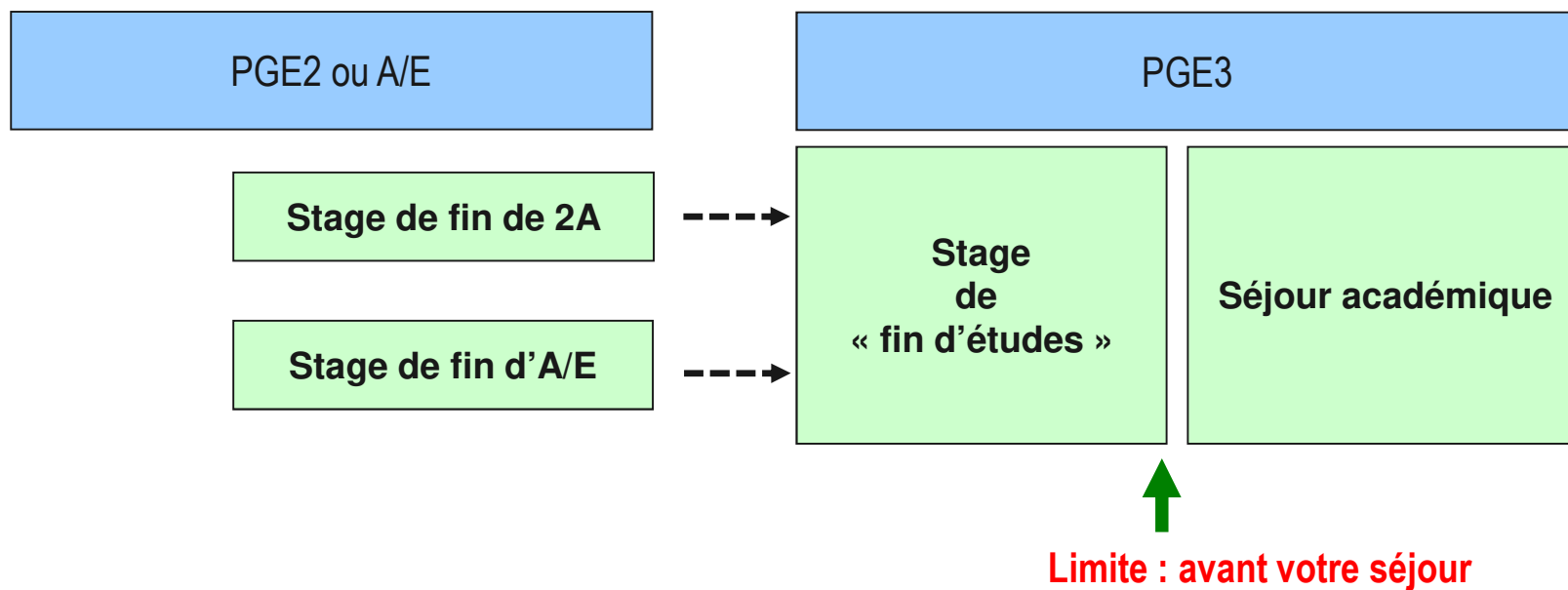


## Les dates limites de stage



Durée maximale : **6 mois**

## Les dates limites de stage



Durée maximale : **6 mois**

## Validation des expériences pro

Elles s'appliquent à toutes les formes de contrats



- **TOUTE expérience professionnelle doit être évaluée séparément**
  - Evaluation **école** (le rapport de stage)
  - Evaluation **entreprise** (la fiche d'évaluation du SC&S)
- **Les rendus sont :**
  - Un rapport dont la forme dépend de la durée et du nombre de stage
  - Une synthèse et une auto-évaluation
  - Une synthèse sera demandée en fin de cursus pour préparer le séminaire.

## Les guides

### Pour vous guider, suivez les instructions

- **Expérience courte**
  - *D'au plus 3 mois* : guide du « stage court » (en fin de PGE1 ou PGE2)
- **Expérience longue**
  - *De plus de 5 mois* : guide du « stage long » (en A/E ou PGE3)
  - Dès lors que vous avez déjà rédigé un stage conforme aux instructions du guide pour un stage long (les « cinq fiches »), vos autres expériences longues peuvent faire l'objet d'un rapport simplifié
- **Consultez les guides sur MyICN avant de nous contacter !**

## Vos interlocuteurs

### Pour vous aider et vous conseiller

- **Pédagogie**
  - Votre *tuteur*
  - *Assistante* direction du programme : Marie Forticaux
  - *Directeur* du programme : Gérald Duffing
- **Scolarité**
  - Metz: Nathalie Renault (Dir. Eve Demange)

## Les règlements

### A LIRE ABSOLUMENT

- **Avant toute sollicitation, ayez le réflexe MyICN :**
  - Cliquer sur « Programme », puis « Documentation utile »
  - Choisir « Master ICN »
  - Dossier « Scolarité »
  - Dossier « Règlement d'Examens du programme Grande Ecole »
  
- Puis :
  - **Règlement d'examens**
  - **Informations de rentrée**

## Le CAP...

### ... reste un événement sensible

- **Un événement sous surveillance**
  - Comportement irréprochable exigé
  - Le bizutage est strictement interdit par la Loi
  - Tout débordement sera sanctionné (alcoolisation, comportement lors du séjour et du voyage, état des bus, respect des personnes et des biens)
- **Les sanctions**
  - Présence d'une équipe pédagogique sur site durant tout le séjour
  - Délégation de pouvoir du DG pour interrompre la manifestation
  - Convocation devant le conseil de discipline pour tout débordement

**A VOUS DE  
JOUER !**

**Bonne rentrée...**

**Nous vous souhaitons**

**Un PGE3 le plus enrichissant  
possible !**



**PROGRAMME GRANDE ECOLE**

03 54 50 25 17

[Marie.forticaux@icn-artem.com](mailto:Marie.forticaux@icn-artem.com)



**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**

[icn-artem.com](http://icn-artem.com)